



**CENTENAIRE**



A l'issue de la cérémonie,  
une exposition organisée par  
le comité vie citoyenne,  
consacrée au  
**Centenaire de la Grande Guerre**  
vous sera proposée salle Van Dongen.

M. Marcel OULÉS, Maire, et le Conseil municipal de Chanteloup-en-Brie,  
vous prient de bien honorer de votre présence la commémoration  
de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui se déroulera le :

**Dimanche 11 novembre à 11 heures**

Rendez-vous devant la Mairie à 10 h 45

*Cette manifestation se clôturera par un Vin d'honneur servi salle Van Dongen*



Mairie de Chanteloup-en-Brie  
1 place Antoinette Chocq - 77600 Chanteloup-en-Brie